



REJET TACITE
CONCERNANT
UN CERTIFICAT D'URBANISME D'INFORMATION
(TYPE A)

DÉLIVRÉ PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE

DESCRIPTION DE LA DEMANDE	référence dossier
Dossier déposé complet le 04 Février 2025 Date d'affichage en mairie ou date de publication électronique :	N° CU 19151 25 10006
Par : PEYRONNIE NOTAIRES représentée par PEYRONNIE Jean-Baptiste Demeurant à : Place de la République 19100 Brive-la-Gaillarde Pour : Certificat d'urbanisme d'information Sur un terrain sis à : 225 Rue de La Cheneraie Cadastré : B1173, B1170, B1126, B1100, B1094, B1093, B1092, B1091, B1089, B699	

Vu le code de l'urbanisme, notamment les articles R410-1 et suivants ;

Vu la demande de Certificat d'urbanisme d'information (Type a), déposée le Dossier déposé complet le 04 Février 2025, par PEYRONNIE NOTAIRES, représentée par Maître PEYRONNIE Jean-Baptiste, enregistrée sous le numéro CU 19151 25 10006 ;

Considérant que la demande ne porte pas sur des parcelles contigües conformément au cadre 4 du Cerfa ;

ARRETE

ARTICLE 1 : La demande de CUa fait l'objet d'un rejet tacite ; une autre demande pourra être déposée.

Fait à NOAILLES

Le 13/02/2025,

Le maire,